

ORDONNE, que Mr. *Berthelot* ait la permission d'introduire un *Bill* qui continue, encore, pour un temps limité, un Acté passé dans la quarante troisieme année du regne de sa Majesté, intitulé, " Acté pour la meilleure préservation du Gouvernement de sa Majesté, tel qu'il est heureusement établi par la Loi en " cette Province. "

En conséquence il a présenté le dit *Bill* à la Chambre, le quel a été reçu et lu pour la premiere fois.

RESOLU, que le dit *Bill* soit lu une seconde fois Samedi prochain.

Mr. l'Orateur a maintenant fait rapport que lorsque la Chambre s'étoit rendue ce jour auprès de son Honneur le Président, dans la Chambre du Conseil Législatif, il avoit plu à son Honneur de faire une Harangue aux deux Chambres du Parlement Provincial; et que, pour prévenir des erreurs, il en avoit obtenu une copie pour l'information de la Chambre, qu'il a lue comme suit :

*Messieurs du Conseil Législatif, et  
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

La tranquillité et l'état heureux de la Province, n'ayant pas rendu nécessaire de convoquer plutôt la Législature, j'ai différé de vous assembler jusqu'à présent, dans les vues de rencontrer vos intérêts privés, étant persuadé que votre zèle et votre attention ordinaires pour les affaires publiques, vous mettront à même d'accomplir avec facilité, tous les objets de la Législation, qui seront trouvés nécessaires avant votre prochaine séparation.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Je ferai mettre devant vous, un Etat du Revenu Provincial de la Couronne, et de la Dépense pour la dernière année.

*Messieurs du Conseil Législatif, et  
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

JE saisis avec une satisfaction inexprimable, cette occasion de vous